

**Séance régulière du conseil d'établissement  
de l'école Curé-Paquin  
Tenue le 20 mars à 18 h, au salon du personnel**

**Présences :**

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
M. Francis Gauthier Mme Géssyka Fraser Mme Cassandre Charpentier M. Georges Tagagoum (substitut de M. Primeau)	Isabelle Langlois Roxane Odam-Labranche Julie Gagné Vanessa Laforest		

**1. Ouverture de l'assemblée**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 02.

**2. Parole au public**

Pas de public

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout de deux points par madame Charpentier :

- Chandail au logo de l'école pour les élèves
- Reconnaissance des bénévoles

Il est proposé par Mme Charpentier D'ADOPTER l'ordre avec l'ajout des 2 points précédents.

**Adopté**

**Résolution n° CE-2425-015**

**4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 février 2025**

Madame Moisan présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Elle précise que l'année prochaine, nous modifierons le nombre de jours ouvrables pour envoyer les documents aux membres du CÉ. La norme est maintenant de 5 jours, alors que nos règles de régie interne de cette année mentionnaient 2 jours.

Il est proposé par Madame Roxane Odam-Labranche D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 11 février 2025, avec les modifications suivantes :

- Point 8 : Julie Gagné demande 100\$ au total pour son projet de classe de poussin.

**Adopté**

**Résolution n° CE-2425-016**

#### **4.1 Suivi du procès-verbal de la séance du 11 février**

Aucun suivi n'est mentionné.

#### **5. Grille-matières 2025-2026**

Madame Moisan nous présente la grille-matières pour l'an prochain. La grille-matières 2025-2026 est identique à celle de 2024-2025.

Il est proposé par Madame Julie Gagné D'ADOPTER la grille-matières proposée.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2425-017**

#### **6. Formulaire de dérogation et critères de sélection pour le PAI**

Ce formulaire est obligatoire pour avoir un programme PAI dans une école du Québec.

Modèles très diversifiés (après-midi anglais/5 mois-5 mois/3 mois/3mois/3 mois. À l'école Curé-Paquin, le modèle 5 mois-5 mois est en place depuis une vingtaine d'années.

Critères de sélection pour le PAI :

- Présence obligatoire parent-élève à la rencontre d'information du programme PAI.
- Les inscriptions tardives pourront participer à la pige, mais devront avoir assisté à la rencontre d'information.
- Les élèves en choix d'école ne seront pas inclus dans la pige, ils combleront les places restantes, s'il y a lieu.
- Un élève bilingue ne peut être admis dans le groupe PAI.

Il est proposé par Madame Géssyka Fraser D'ADOPTER les critères de sélection pour le PAI.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2425-018**

#### **7. Encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents**

Chaque année, le CÉ doit en faire l'adoption. L'école doit maintenir au plus bas les paiements demandés aux parents. Nous avons le devoir que nos frais soient au minimum, représentant le coût réel en fonction de l'année précédente.

Madame Fraser demande si l'école pourrait acheter les cahiers et que les parents payent à l'école. Mme Moisan répond que cette façon de faire implique qu'il serait difficile de gérer les paiements des parents non-payeurs.

Il est proposé par Madame Cassandra Charpentier D'ADOPTER l'encadrement des contributions financières des parents.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2425-019**

## **8. Règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026**

Mme Moisan et Vanessa présentent le document, en faisant mention des quelques modifications mineures par rapport aux règles de cette année.

Il est proposé par Madame Cassandre Charpentier D'ADOPTER les règles de fonctionnement du SDG.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2425-20**

## **9. Fonds spéciaux - suivi et demandes de fonds pour projet-classes**

Il n'y en a pas.

## **10. Formation ministérielle obligatoire pour le conseil d'établissement (nouveaux membres)**

M. Tagagoum a terminé la formation.

## **11. Informations :**

### **11.1 De la présidente du conseil d'établissement;**

N/A

### **11.2 Du représentant du comité de parents;**

Le gala de reconnaissance des bénévoles sera modifié cette année. Cassandre propose de nommer un bénévole actif qui serait moins visible, mais tout aussi impliqué.

### **11.3 De l'OPP, organisme de participation des parents;**

N/A

### **11.4 Des représentants du personnel-école;**

Les inscriptions 2025-2026 s'en viennent pour le service de garde.

### **11.5 De la direction**

Nous connaissons la clientèle scolaire 2025-2026 d'ici 2 semaines.

## 12. Divers;

### - **Chandail au logo de l'école pour les élèves**

Proposition d'offrir un chandail avec le logo de l'école à offrir aux élèves (payés par les fonds spéciaux).

Gessyka envoie le lien d'une compagnie avec laquelle son école fait affaire.

Vanessa va s'occuper de regarder tout ça.

Il serait intéressant de les commander pour la rentrée et de les offrir en cadeau aux enfants.

Nous reviendrons en mai avec des propositions.

### - **Reconnaissance des bénévoles**

Proposition de reconnaître tous les bénévoles de l'année

Mme Moisan mentionne qu'elle a mis le point à l'ordre du jour de la dernière rencontre des enseignants et qu'un événement sera organisé en fin d'année, de même que la nomination d'un bénévole pour le gala de reconnaissance organisé par le Comité de parents.

## 13. Levée de la séance : 19 h 49

---

Le président

Francis Gauthier

---

La directrice

Marie-Josée Moisan